

L'ADOT 32 a tenu son assemblée générale

"Nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus"



L'ADOT 32 a tenu son assemblée générale

Photo (Cliquer dessus pour l'agrandir) : Le bureau de l'ADOT 32

C'est au Golf d'Embats que l'association pour le don d'Organes et de tissus humains du Gers, ADOT 32, vient de tenir son assemblée générale sous la présidence de Jean-Luc Beaupied. Une AG qui fut en tout point intéressante et passionnante suite à l'intervention du docteur Fabienne Birot-Jaulin et de Camille Lassalle-Lamazère, cadre de santé, de l'équipe de coordination des prélèvements d'organes du Centre hospitalier d'Auch et de l'intervention de Pauline Dalmon, psychologue, Marielle Buisson et Karine Carré, diététiciennes, du service des greffes du CHU de Rangueil sur le thème de « la vie après le greffe ».

Lors de son rapport moral Jean-Luc Beaupied remercia les bénévoles et les diverses institutions pour leurs implications auprès de l'ADOT 32 mais « Je voudrais mettre à l'honneur également ce soir, précisa-t-il, les chirurgiens et leurs équipes de prélèvement et de transplantation, les médecins et spécialistes concernés, les blouses blanches, qui malgré certaines conditions de travail continuent à faire le boulot avec toutes leurs motivations. La palme d'or, revient à tous les porteurs et porteuses de cartes du don d'organes, à tous ceux qui se sont positionnés, leur choix est vital pour la survie des patients en attentes de greffes ». Puis il rappela Quelques chiffres nationaux pour l'année 2016 :

A ce jour, 22 617 patients en attente de greffe, 5 891 greffes ont été effectuées dont 16% de donneurs vivants décomposé ainsi : 3 615 greffes de reins, 1 322 greffes hépatiques, 477 greffes de cœurs, 371 greffes de poumons, 90 greffes de pancréas, 3 greffes d'intestins.

Dans son intervention le docteur Fabienne Birot-Jaulin rappela que ce sont 35 personnes qui ont été greffées en 2016, que l'hôpital d'Auch depuis est habilité à effectuer les prélèvements sur site, et n'oublia de mentionner « qu'aujourd'hui nous sommes tous donneurs sauf si nous avons exprimé notre refus de donner ». Elle dévoila que le 14 juin prochain à Ciné 32 aura lieu la projection du film « Réparer les vivants » lequel sera suivi d'un débat.

De son côté la psychologue Marielle Buisson évoqua l'avant et l'après greffe d'un patient dont « la réussite de la transplantation comporte une dimension humaine », et souligna le rôle et les missions des diététiciennes.

Le directeur de l'hôpital d'Auch, Julien Couvreur, conclura l'assemblée générale en soulignant que « la greffe est un véritable enjeu dans notre société » et que « le Centre hospitalier d'Auch doit valoriser son activité prélèvement ».

Le bureau de l'ADOT 32 : Président, Jean Luc Beaupied ; vice-président, Yann Sauvestre ; Secrétaire, Muriel Vuillamy ; trésorier, Raymond Cousseau.



Une partie de l'assistance lors de l'assemblée générale.



Le docteur Fabienne Birot-Jaulin pendant son intervention.



Les intervenantes du CHU de Rangueil, la psychologue Pauline Dalmon et l'esthéticienne Marielle Buisson.



Julien Couvreur, directeur du Centre hospitalier d'Auch.

CE QUI NE CHANGE PAS	CE QUI CHANGE
<ul style="list-style-type: none"> • Nous sommes tous donneurs présumés. • Le don est un acte entièrement gratuit. • Le don est anonyme. • On peut s'y opposer ou changer d'avis à tout moment. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les modalités de refus sont simplifiées : inscription en ligne au registre national des refus, témoignage écrit ou oral à transmettre à ses proches. • Possibilité d'exprimer un refus partiel (certains organes ou tissus). • Les proches ne peuvent plus s'opposer à la place du défunt. Ils peuvent uniquement témoigner de son refus.

15895205_1352651508105478_856730933729265091_n.jpg